

**Arrêté n° 16-2024 portant attribution du marché N°2024-14 : Fourniture, installation et paramétrage de serveurs informatiques**

**LE PRESIDENT**

- VU** le code de la commande publique ;  
**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2122-21-1, L 2131-2, R 2131-5 et L 5211-1 et suivants ;  
**VU** la délibération N°020-03-2020 du Comité Directeur en sa séance du 22 septembre 2020 statuant sur les délégations permanentes d'attributions au BUREAU et au Président ;

**CONSIDERANT** l'obsolescence du serveur actuel acquis en 2017 et qui présente de graves risques de défaillance ;

**CONSIDERANT** la consultation menée en mai 2024 auprès de deux entreprises du secteur informatique ;

**CONSIDERANT** les trois offres reçues de la part de la société OCI INFORMATIQUE & DIGITAL ;

**ARRETE**

L'attribution du marché 2024-14 portant sur la refonte des serveurs actuels, avec une virtualisation des différentes machines sur deux serveurs répliqués croisés, dans les conditions suivantes :

Objet : Fourniture, installation et paramétrage de serveurs informatiques

Titulaire : OCI Informatique & Digital  
2 rue Ampère  
67450 Mundolsheim  
N° SIRET : 315 561 498 00058

Délai d'exécution : 120 jours calendaires à compter de la notification

Fait à Molsheim, le 25 juillet 2024

Le Président

Original signé

Jean-Philippe HARTMANN

Le Président : - certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte ;  
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication le 25 juillet 2024 sous format électronique à l'adresse suivante : [www.select-om.com](http://www.select-om.com).